

# LE GONESSIEN

MENSUEL DES HABITANTS DE LA VILLE DE GONESSE | N° 225 | DÉCEMBRE 2016

dossier

## Gonesse obtient la 3<sup>e</sup> fleur



**13** Quand j'aime ma ville... je désherbe mon trottoir

**14** Le Barreau de Gonesse reste un objectif

**16** Défense de l'offre de soins publique dans l'Est du Val d'Oise



Retrouvez plus d'informations sur [ville-gonesse.fr](http://ville-gonesse.fr)

# SOMMAIRE

**02 / retour sur**

**04 / actualités**

**06 / internet**

Gonesse rénove son site Internet

**07 / formation**

Une formation pour apprendre le français

**08 / dossier**

Gonesse obtient la 3<sup>e</sup> fleur

**13 / propreté**

Quand j'aime ma ville...

**14 / transports**

Le BHNS est en service, la bataille pour le barreau de Gonesse continue

**16 / santé**

Mobilisation pour la défense de l'offre de soins publique dans l'Est du Val d'Oise

**18 / hommage**

Hommage à madame Barraud

**19 / infos pratiques**

**21 / menus des cantines**

**22 / tribunes**



VOTRE  
SUPPLÉMENT  
DU MOIS

## CITOYENNETÉ

### Commémoration du 11 novembre



Comme chaque année, le 11 novembre a été l'occasion de commémorer l'armistice de la guerre de 1914-1918.

## VIE LOCALE

### Bourse aux jouets



Une nouvelle édition de la Bourse aux jouets et accessoires de puériculture s'est déroulée à la salle Jacques Brel le 6 novembre dernier. Sur les nombreux stands installés les bonnes affaires ne manquaient pas.

**CONCERT**

**Les BGB enflamment Jacques Brel**



Les BGB étaient à la salle Jacques Brel le 19 novembre dernier pour nous offrir un concert haut en couleurs. Ce groupe amateur n'a pas hésité à proposer plus de 2h30 de concert rythmé dans une ambiance familiale. Pour l'occasion, chaque membre avait enfilé son plus beau costume devant une salle de plus de 200 spectateurs.

**EDUCATION**

**Diplôme des bacheliers**



Comme chaque année, la ville remet aux jeunes Gonessiens ayant obtenu leur baccalauréat, un diplôme d'honneur afin de les féliciter de leur réussite. Cet événement, qui est également l'occasion de remettre un certificat aux jeunes du Service civique jeunes municipal, s'est clôturé par une soirée dansante co-organisée par le Conseil municipal des Jeunes

**SPORT**

**Les as du volant**



Du 11 au 13 novembre, la Ligue de badminton a organisé le championnat régional des vétérans. A cette occasion se sont illustrés Rémi Rouchon (à droite) et Frédéric Filip (au centre à ses côtés), membres du Volant Arnouville/Gonesse en devenant vice-champions Ile-de-france dans la catégorie “double hommes”. Bravo à eux !



**SOLIDARITÉ**

**Collecte de jouets pour le Père Noël vert du secours populaire**

Jusqu'au 15 décembre, le secours populaire organise une collecte des jeux et jouets en bon état qui seront redistribués à 200 enfants lors de la Fête du Père Noël vert le samedi 17 décembre 2016.

**Venez les déposer au local du secours Populaire**  
2 avenue Foch les lundis, jeudis et vendredis matin de 9 h à 12 h ou les lundis après-midi de 14h à 17h ou téléphonez au 06 15 08 77 48.

**ASSOCIATION**

**Les Ballets du Val d'Oise reviennent le 10 décembre**

Après le succès de la représentation de la *Belle et la Bête* en octobre dernier, les Ballets du Val d'Oise reviennent à la salle Jacques Brel pour une nouvelle représentation le 10 décembre prochain à 20h30.

Si vous n'avez pas pu assister à leur spectacle *La Belle et la Bête*, ne manquez pas cette séance de rattrapage. En première partie : *La reine des neiges*

**Entrée plein tarif :**  
7 euros, tarif réduit 3 euros.  
Réservation au 06 60 99 40 96

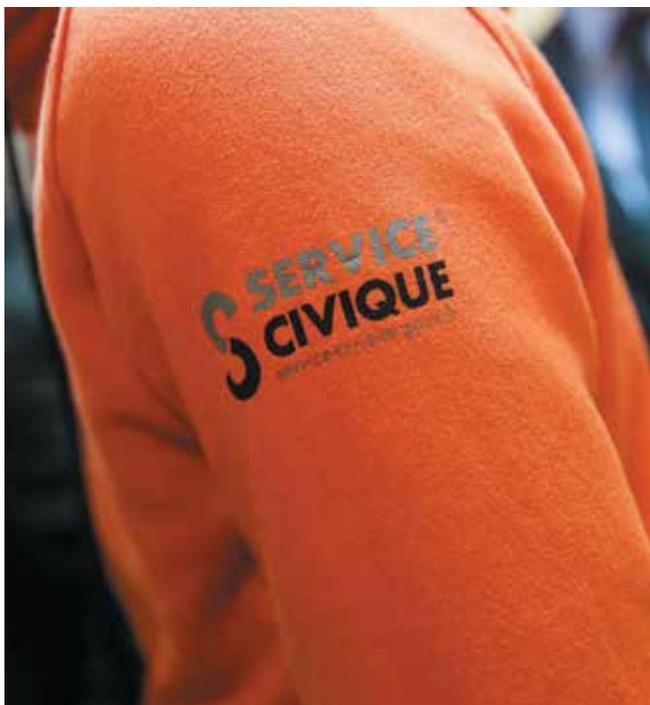


**VIE LOCALE**

**Gonesse s'implique dans le Service civique national**

En complément du Service civique jeune municipal qui est un franc succès, la Ville cherche actuellement des recrues pour participer au Service civique national. Ce dispositif est un engagement volontaire au service de l'intérêt général ouvert aux 16-25 ans, élargi à 30 ans aux jeunes en situation de handicap. Accessible sans condition de diplôme, le Service civique est indemnisé et s'effectue en France ou à l'étranger. Deux missions sont actuellement ouvertes : un poste pour définir un parcours citoyen en direction de jeunes Gonessiens et un poste de mise en valeur et animation du parc de la Patte d'Oie.

**Pour en savoir plus,** n'hésitez pas à contacter le 01 34 45 10 63 ou rendez-vous sur le site Internet [service-civique.gouv.fr](http://service-civique.gouv.fr).



**ASSOCIATION**

**Tous en rouge le 11 décembre**

L'association Gonesse Métissage organise son événement "Tous en rouge" le dimanche 11 décembre à midi au centre socioculturel Louis Aragon. Venez assister à ce spectacle de danse sur une ambiance musicale de DJ Fredo. L'entrée est gratuite et il vous sera possible de vous restaurer sur place.

.....  
 Pour tout renseignement,  
 contactez le 06 58 16 05 99 ou 06 50 92 72 57  
 ou 06 69 52 25 07



*Reveillon  
 du nouvel an  
 2017*

*Rendez-vous le  
 31 décembre à 20h  
 Salle Jacques Brel*

**Menu adulte : 80 € / Couple : 155 € / Menu enfant (3-11ans) : 25 €**

L'association AOMG en partenariat avec la ville de Gonesse vous proposent une soirée pour fêter le réveillon du nouvel an le samedi 31 décembre à partir de 20h à la salle Jacques Brel. Au programme, un dîner et une soirée dansante jusqu'à 4h avec DJ Eric et show kafrine color.

.....  
 Sur réservation uniquement et accompagné du règlement - Places limitées  
 Courrier : AOMG  
 66 rue de Paris 95500 Gonesse  
 aomggonesse@gmail.com  
 Billeterie : <http://bit.ly/reveillon2017-AOMG>  
 Contacts : Jude ESON ou 06 38 67 62 67,  
 06 84 01 61 42 et 06 69 69 86 72

**NOM :** .....

**TÉLÉPHONE :** .....

MERCI D'ENTOURER LE MENU CHOISI  
**ENTRÉE : VELOUTÉ OU CHRISTOPHINE**  
**PLAT : MATÉTÉ OU CHAPON**  
**DESSERT : CRUMBLE OU COCO**

**NOMBRE DE ADULTES :**  
**PERSONNES : ENFANTS :**

COUPON À JOINDRE AU RÉGLEMENT

# Gonesse rénove son site Internet

La version actuelle du site Internet de la ville date de 2011. Celle-ci fait l'objet d'une refonte pour en améliorer la lisibilité. La nouvelle version sera mise en ligne le 1<sup>er</sup> décembre. Tour d'horizon des nouveautés.

## L'accès depuis mobiles et tablettes

Le site de la ville est désormais « responsive design », c'est-à-dire que l'affichage des différentes pages et rubriques s'adapte aux supports de connexion des usagers. Ainsi, l'écran d'accueil par exemple ne s'affiche pas de la même façon si un utilisateur se connecte depuis un téléphone, une tablette ou un ordinateur. La présentation s'adapte à la taille de l'écran pour permettre une navigation optimale.

## La refonte graphique

La précédente version du site de la ville était très chargée avec beaucoup d'icônes et d'informations – notamment sur la page d'accueil. La charte graphique a été revue pour rendre les contenus plus lisibles et l'accès aux services en ligne (tels que le paiement en ligne, la consultation des publications de la ville comme *le Gonesseien* ou encore l'agenda) plus aisé. Par ailleurs, une plus grande place a été accordée aux photos et vidéos pour une navigation plus dynamique.

## La mise à jour des contenus

Enfin, un gros travail d'épuration et de mise à jour des contenus a été réalisée et se poursuivra dans les mois qui viennent. Ainsi, le plan du site a été revu et simplifié, des contenus peu visités ont été supprimés et d'autres ont été ajoutés pour répondre au mieux aux besoins des usagers. Des liens vers des sites de services publics ont été ajoutés et mis en avant pour en faciliter l'accès aux gonesseiens tel que *Roissy Dev*, le site de recherche d'emploi de la Communauté d'agglomération Roissy Pays de France.

**Bonne navigation à tous sur [www.ville-gonesse.fr](http://www.ville-gonesse.fr)**



# Création du Conseil des droits et devoirs des familles

**La Ville s'engage dans un programme d'appui à l'autorité parentale. La mise en place d'un Conseil des droits et devoirs des familles va permettre de mieux coordonner le soutien aux parents.**

**D**ans le cadre de son action en faveur du soutien à la parentalité, la Ville de Gonesse a mis en place un Conseil des droits et devoirs des familles (CDDF). Celui-ci a pour fonction d'écouter les familles qui ont des difficultés, mais aussi les informer de leurs droits et devoirs envers l'enfant.

Il leur propose ensuite des accompagnements lorsque ceux-ci ont du mal à exercer leur autorité parentale. Il agit dans une logique préventive et non répressive. Le CDDF oriente les parents vers différents dispositifs municipaux déjà existants comme le Programme de Réussite Educative, le service de prévention, le CCAS, les cours de français pour adultes, les cafés des parents ou des structures comme les centres socioculturels. En cas de difficultés plus importantes, le Maire peut également saisir le Président du Conseil Départemental pour la protection de l'enfance ou les services judiciaires.

Grâce à ce Conseil composé d'élus municipaux et de responsables de service de la Ville, de représentants du Conseil départemental, de l'Education nationale ainsi que de l'Etat, tous les acteurs qui peuvent soutenir l'autorité parentale seront réunis.

## Des cours de français pour adultes

Depuis la fin du mois de novembre, les centres socioculturels Marc Sangnier, Louis Aragon et Ingrid Betancourt organisent des cours de langue française. Cette formation gratuite de 200 heures de cours s'adresse aux personnes :

- qui parlent le français mais qui n'ont jamais été scolarisées,
- non francophones mais ayant été scolarisées dans leur pays d'origine,
- non francophones et n'ayant pas été scolarisées dans leur pays d'origine

Il ne s'agit donc pas de cours pour se perfectionner ou découvrir des subtilités de la langue mais bien d'une véritable formation dont le but est de favoriser l'intégration dans la société française. Celle-ci s'ajoute à l'action des associations comme "Réussir ensemble" qui propose des cours de français depuis plusieurs années. Ces cours de français s'inscrivent dans un vaste programme de soutien à la parentalité qui comprend notamment la création du Conseil des droits et devoirs des familles.

Les cours du centre socioculturel Louis Aragon ont lieu de 9h à 11h, au centre Ingrid Betancourt de 13h30 à 15h30 et au centre Marc Sangnier de 19h à 21h.

S'inscrire à ces cours demande un véritable engagement de la part des participants. Au bout de trois absences, le participant sera radié et un membre de la liste d'attente prendra sa place.



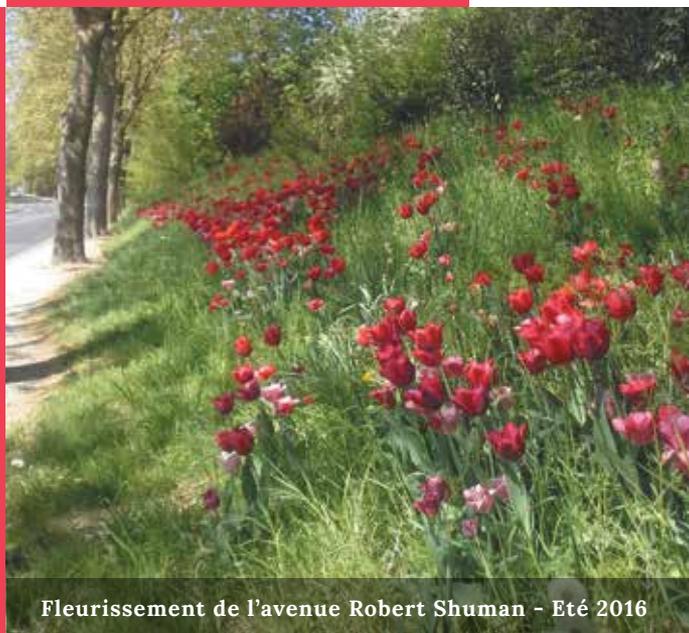
**DOSSIER**

# Gonesse obtient la 3<sup>e</sup> fleur





Après une visite de la ville au mois de juin, le jury régional *Villes et Villages Fleuris* a choisi de décerner la 3<sup>e</sup> fleur à Gonesse. Une récompense qui valorise le travail du service des Espaces verts, très impliqué dans le projet d'obtention de la troisième fleur, mais aussi dans l'amélioration du cadre de vie des Gonessiens. Le jury a mis en avant plusieurs points forts de la Ville et notamment la grande mobilisation de toutes les équipes municipales.



Fleurissement de l'avenue Robert Shuman - Été 2016

### UNE POLITIQUE DE GESTION DIFFÉRENCIÉE

Un des premiers points forts apprécié par le jury est la politique de gestion différenciée. Cela signifie que selon les emplacements, le nombre de personnes qui passent, le type de lieux (parc, parterre floral, etc), le service traite les espaces verts différemment. Par exemple, le parc de la Mairie, qui est un lieu de passage est très organisé et les plantations sont destinées à être esthétiques. Le parc de l'Eglantier qui concourt pour obtenir la labellisation "Eco Jardin" est quant à lui en gestion beaucoup plus libre. Rachid Handouz, qui gère le parc, intervient pour couper les branches qui empêchent le passage sur les

chemins et pour maintenir la propreté et la sécurité dans le parc. Il explique : « nous laissons le parc pousser librement, ce que nous coupons, c'est seulement pour faire de la place aux gens, pour qu'ils puissent marcher dans le parc ou faire des pique-niques. » Cette gestion au plus près des besoins est très importante aux yeux du jury car elle permet de mieux respecter la nature et de favoriser la biodiversité.

La grande diversité végétale de la ville, avec un patrimoine de rosiers et un patrimoine arboré particulièrement riches et la présence de plusieurs parcs (Eglantier, Mairie, parc urbain de Saint Blin, d'Orgemont, de Coulanges...) montre une vraie implication de la Ville dans l'entretien et la bonne gestion des espaces verts. Dans les zones urbaines, ces parcs constituent un espace de respiration pour les habitants.

### PRÉSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ

La préservation de la biodiversité et la belle dynamique du développement durable ont également permis à la Ville de marquer des points. En effet, depuis quelques années, le jury des Villes et Villages Fleuris devient de plus en plus attentif aux problématiques de respect de l'environnement. Dans cette démarche de développement durable, la Ville met de plus en plus en avant les plantes vivaces, en opposition avec les plantes annuelles ou bisannuelles. Les plantes vivaces sont des plantes qui ont une durée de vie de quatre à cinq ans. Elles coûtent



Parc de la Mairie



Entrée du parc de Coulanges

Les echinacées sont des plantes vivaces, de plus en plus utilisées par la Ville



donc moins cher à la collectivité et nécessitent moins d'entretien que les autres car elles sont plus résistantes. Geoffroy Malacain est le spécialiste des plantes vivaces parmi les agents de la Mairie, il rappelle que « les plantes vivaces ont moins besoin d'eau et nous ne sommes pas obligés de passer le motoculteur, on protège donc la faune, notamment les vers de terre. » Si les Villes utilisent fréquemment des annuelles ou bisannuelles, c'est parce qu'au printemps, elles font plus de fleurs et qu'esthétiquement, les habitants

préfèrent généralement ces fleurs. Mais Geoffroy Malacain défend : « il y a de très jolies plantes vivaces qui font de très belles fleurs. En ce moment, nous mettons de nombreuses échinacées qui sont très jolies ».

Madame Thomas qui a remporté le prix des jardins et balcons fleuris l'an dernier est très contente de cette troisième fleur. « C'est super, tout le monde met du sien pour rendre la ville plus fleurie. C'est un vrai plus pour les gens. » En effet, l'implication des habitants est essentielle pour participer à

l'aspect général de la commune. En plus des fleurs, et des espaces verts, le jury est très sensible à la propreté dans la ville. L'implication en la matière a été relevée par le jury. En décernant sa 3<sup>e</sup> fleur à Gonesse, le jury a donc en premier lieu récompensé le gros travail du service des espaces verts et la volonté municipale de donner aux Gonessiens des espaces accueillants et esthétiques, mais aussi l'investissement des habitants qui œuvrent avec civisme pour rendre la ville plus belle.

**Le concours annuel des balcons et jardins fleuris a rendu son verdict.**

**81 habitants ont pris part à ce concours, 23 dans la catégorie balcon et 58 dans la catégorie jardin.**

**LE JURY A RÉCOMPENSÉ CETTE ANNÉE DANS LA CATÉGORIE JARDINS :**

**1<sup>er</sup> : Madame DAYET**

**2<sup>e</sup> : Monsieur RICHARD A**

**3<sup>e</sup> : Madame SAILLANT B**

**3<sup>e</sup> ex aequo : Monsieur BADIA C**

**LE JURY A RÉCOMPENSÉ DANS LA CATÉGORIE BALCONS :**

**1<sup>er</sup> : Madame VENTURINI**

**2<sup>e</sup> : Madame GOUILLLOU**

**3<sup>e</sup> : Madame LAVRIL**





### **Yolande Garret,** conseillère municipale déléguée aux espaces verts et à la coulée verte et bleue

#### **Le jury "Villes fleuries" a décerné la 3<sup>e</sup> fleur à Gonesse, c'est une vraie récompense pour le travail accompli ?**

Il faut avant tout féliciter les agents des espaces verts. C'est un travail de toute une équipe unie, compétente, consciencieuse et courageuse. Monsieur Handouz par exemple, qui gère le parc de l'Eglantier, revient parfois le dimanche dans le parc pour vérifier que tout se passe bien en son absence. Cela montre la totale implication des agents. Cette équipe est très bien encadrée par Madame Duval, la responsable du service et son adjoint Monsieur Grondin qui est très compétent et très disponible.

#### **Quels ont été les principaux axes de la politique des espaces verts ?**

Nous cherchons à trouver un équilibre entre trois objectifs : que ce soit beau, propre, mais aussi le plus naturel possible. Depuis que je suis déléguée aux espaces verts, en 2001, nous avons aussi fait de gros efforts pour faire des économies. Pour atteindre tous ces objectifs à la fois, nous avons mis en place la gestion différenciée qui nous permet des économies de matériel et de personnels et nous mettons de plus en plus en avant les plantes vivaces.

#### **Le concours des jardins et balcons fleuris vient de connaître son vainqueur. Quel est le but de ce concours ?**

Le concours des jardins et balcons fleuris est un concours que nous organisons tous les ans. Environ 70 personnes s'y inscrivent chaque année. C'est l'occasion pour nous de valoriser les habitants qui s'investissent pour embellir leur jardin ou leur balcon et donc plus généralement

la commune. Le jury régional qui nous a décerné la 3<sup>e</sup> fleur tient compte de l'effort des particuliers. Dans son circuit, il est également passé par les jardins familiaux qui sont gérés de main de maître par une association.

#### **Quels sont les grands projets en matière de gestion des espaces verts ?**

En dehors de l'ouverture du parc de la Patte d'Oie, qui sera évidemment un temps fort de l'année 2017, nous menons plusieurs projets. Nous travaillons actuellement sur un jardin exotique dans le parc de Coulanges. Ce jardin présentera de nombreuses espèces de végétaux exotiques. Nous allons aussi créer un jardin un peu particulier près de l'Eglise, du côté de la rue de l'Hôtel-Dieu. Ce jardin ne sera composé que de plantes anciennes.

#### **La 4<sup>e</sup> fleur est-elle un objectif ?**

Ce sera très dur, très peu de villes en France bénéficient de ce label. Cela demandera encore beaucoup de travail, mais avec une équipe des espaces verts de cette qualité, rien n'est vraiment impossible.



# Quand j'aime ma ville...

## ... Je participe au désherbage de mon trottoir

Depuis plusieurs mois, la Ville a anticipé la loi Labbé qui interdira l'usage des produits phytosanitaires à partir de janvier 2017. Desherber deviendra donc plus difficile pour les agents de la Ville. Le trottoir devant chez vous, c'est encore un peu chez vous. Le désherbage de ce trottoir est donc de votre responsabilité. Pour accompagner la démarche, des opérations *Coup de propre* vont être menées à partir du premier trimestre 2017. La logique est simple : si tout le monde s'y met, agents de la Ville et habitants, nettoyer les trottoirs peut même devenir un moment convivial.



## ... Je taille mes haies

Les haies de vos propriétés doivent respecter certaines règles. Les haies ne peuvent dépasser deux mètres de haut que si elles sont plantées à plus de deux mètres de la limite de la propriété. Dans le cas contraire, elles sont limitées à 50 centimètres. Les haies ne doivent pas empiéter sur la propriété des voisins, ni sur l'espace public. Certaines haies dépassent des propriétés et gênent la circulation sur les trottoirs ou la lisibilité des panneaux. Il est donc impératif de respecter l'espace public pour la sécurité de tous.



## ... Je ramasse les déjections de mon chien

Les déjections canines doivent être ramassées. Cette règle qui vaut pour les trottoirs de la Ville est également vraie pour les espaces verts. Les jardiniers qui travaillent dans ces espaces verts mettent les mains dans la terre et ont parfois de très désagréables surprises. Ce n'est pas parce que la déjection n'est pas visible qu'il ne faut pas la ramasser !





# Le BHNS est en service, la bataille pour le barreau de Gonesse continue

**Avec la mise en circulation du BHNS, certains sont tentés de penser que le barreau de Gonesse n'a plus d'utilité. Mais le barreau ferroviaire apporte des solutions à d'autres problèmes et doit venir en complément de la ligne 20.**

**L**a mise en circulation du Bus à Haut Niveau de Service est une excellente nouvelle pour faciliter les transports quotidiens des Gonessiens. Comme nous l'écrivions le mois dernier, ce bus qui relie la Gare de Villiers-le-Bel/Gonesse/Arnoville au Parc des Expositions est plus rapide grâce aux voies qui lui sont réservées. La fréquence de passage est également améliorée pour limiter le temps d'attente des usagers. La ligne 20 a ainsi pu être inaugurée le 19

novembre dernier. La municipalité se réjouit donc de cette nouvelle ligne, qui a permis une réorganisation des parcours de bus dans la ville autour de grands pôles que sont l'hôpital, le carrefour de la Fontaine Cypierre, le Carrefour Jean Jaurès, le rond-point Grande Vallée et bien sûr, la gare du RER D. Cependant l'arrivée de la ligne 20 n'est qu'une étape, une préfiguration du réel objectif : le barreau de Gonesse.

## Un projet largement soutenu par les collectivités

La mise en circulation du Bus à Haut Niveau de Service ne doit en effet pas nous faire oublier notre véritable demande, celle d'un train qui reliera la gare du RER D Villiers-le-Bel/Gonesse/Arnouville à la gare du RER B du Parc des expositions (Villepinte).

Le barreau viendra compléter l'offre de transport. Même avec le barreau de Gonesse, la ligne du BHNS conservera sa pertinence.

Le barreau ferroviaire permettra aux habitants des villes desservies par la ligne D d'avoir directement accès au pôle de Roissy. Les habitants du nord-est du Val d'Oise tout comme les voyageurs en provenance de Paris pourront rejoindre le Triangle de Gonesse sans avoir à faire de changement. Les usagers qui vivent au nord de la ligne D et au Nord de la ligne B n'auront plus à transiter par Paris pour pouvoir passer d'une ligne à l'autre.

Ce projet est largement soutenu par toutes les collectivités, la Ville bien sûr, mais aussi la Communauté d'Agglomération Roissy Pays de France et le Département du Val d'Oise.

Pour assurer un vrai service public de transport en commun cohérent avec les besoins des Gonessiens, il faut que ce dossier avance. Valérie Péresse, récemment élue à la tête de la Région Ile de France, avait fait du barreau de Gonesse une de ses promesses de campagne. La municipalité espère donc que la Région Ile de France qui a en charge la compétence transports n'abandonnera pas ce projet. Les élus de la majorité municipale ont ainsi organisé un tractage le jour de l'inauguration de la ligne 20 pour rappeler ses engagements à la présidente de Région.



Les élus de la majorité municipale ont profité de l'inauguration pour diffuser un tract pour défendre le barreau de Gonesse





# Mobilisation pour la défense de l'offre de soins publique dans l'Est du Val d'Oise

**Le territoire est désormais doté d'un bel équipement au service des patients : le nouvel hôpital de Gonesse. Néanmoins, les annonces de ces derniers mois appellent à la plus grande vigilance.**

## **Le groupement hospitalier de territoire (GHT) Gonesse-Saint-Denis : un périmètre peu pertinent et Saint-Denis désigné établissement support**

La loi de modernisation de notre système de santé a été promulguée le 26 janvier 2016 et prévoit des avancées certaines en termes d'amélioration de l'accès aux soins. Cette réforme prévoit entre autres un nouveau mode de coopération entre les établissements publics de santé à l'échelle d'un territoire, les « groupements hospitaliers de territoire » (GHT). La constitution des GHT ces derniers mois n'a pas posé de problèmes pour une majorité du territoire national car l'association d'un hôpital important avec des établissements périphériques plus petits semble à même d'améliorer à court terme l'offre de soin.

Néanmoins, pour le centre hospitalier de Gonesse, le groupement s'est effectué par défaut avec l'hôpital De la Fontaine de Saint-Denis - tous les hôpitaux du Val d'Oise et ceux de la Seine-Saint-Denis étant

déjà engagés dans d'autres GHT. Selon Jean-Pierre Blazy, « nous n'avons rien contre Saint-Denis, mais ce groupement n'a objectivement pas de cohérence territoriale, d'autant que les deux établissements sont de tailles similaires et font face aux mêmes problématiques médico-sociales. »

Par ailleurs, dans le cadre de ces groupements, un établissement support doit être désigné pour assurer la direction stratégique du groupement sur des sujets tels que la formation, l'information médicale, les achats ou encore l'informatique. Les deux établissements étant candidats pour assumer ce rôle, c'est l'Agence Régionale de Santé (ARS) qui a finalement tranché en faveur de Saint-Denis pour trois ans. Cette décision est mal vécue par les équipes du centre hospitalier de Gonesse :

« C'est avoir bien peu de considération pour les personnels du centre hospitalier de Gonesse qui ont mené avec succès le déménagement de l'hôpital. Cette décision est un mauvais signal envoyé à la Grande Couronne et à l'Est du Val d'Oise en particulier », estime Jean-Pierre Blazy.

## L'hôpital de Villiers-le-Bel poursuit sa fermeture

En mai 2015, Martin Hirsch, directeur de l'Assistance Publique-Hôpitaux de Paris (AP-HP) est venu à l'hôpital Adélaïde Hautval (ex-Charles Richet) à Villiers-le-Bel annoncer la fermeture progressive de l'établissement qui sera à terme remplacé par une plateforme médico-sociale dédiée aux personnes âgées ainsi que par un nouvel EHPAD. Sur les 700 agents qui travaillaient à l'hôpital, il en reste à ce jour 400 sur site dont seulement la moitié restera en poste à partir de 2017. Cette décision soulève également des enjeux sanitaires car l'hôpital de Villiers-le-Bel accueillait des patients de Gonesse pour les services de soins de suite et de réadaptation dont seulement une partie a été intégrée au nouvel hôpital de Gonesse.

Enfin, l'accélération du calendrier et les méthodes de l'AP-HP sont dénoncées par les syndicats. Selon Sylvie Lefelle, représentante du personnel : " Cet été, certains patients ont été démenagés de nuit contre leur volonté alors que les familles n'étaient pas informées. Le matin l'équipe soignante, en arrivant pour prendre son service, a trouvé l'unité vidée, fermée, cadenassée. Ces pratiques accentuent la souffrance des personnels ".

## L'EHPAD Jacques Achard à Marly-la-Ville toujours menacé

L'EHPAD Jacques Achard à Marly-la-Ville qui compte 80 lits est menacé de fermeture à cause de problèmes de gestion et de management qui se sont accumulés depuis plusieurs années. Or, l'établissement est viable et présente un bon taux de remplissage. Ainsi, Jean-Pierre Blazy, en tant que Député de la circonscription et Président du Conseil de surveillance de l'hôpital de Gonesse a fait voter à l'unanimité une délibération au Conseil de surveillance actant la volonté de l'hôpital de Gonesse de reprendre la gestion directe de l'établissement. Cette reprise est conditionnée à la reprise des déficits antérieurs qui est en cours de négociation avec l'ARS et le département du Val d'Oise.



## La mobilisation du 23 novembre pour exiger des garanties

Suite à cette accumulation d'inquiétudes, Jean-Pierre Blazy, des représentants des personnels, des élus de Gonesse et du territoire sont allés manifester au Ministère de la Santé à l'appel du Collectif de Défense de la Santé publique dans l'Est du Val d'Oise. Une délégation a été reçue par un conseiller de la Ministre pour exiger des garanties sur ces différents dossiers. A ce jour, il n'y a eu aucune suite donnée à cet entretien.

# Hommage au docteur Dominique Barraud

**La Mairie de Gonesse a appris avec tristesse le décès de Dominique Barraud, qui a travaillé à l'hôpital de Gonesse avec dévouement pendant 35 ans.**

Lorsque l'on parle de Dominique Barraud avec ses anciens collègues de l'hôpital de Gonesse, on entend souvent revenir dans la discussion qu'elle était « *une grande dame* ». Très investie dans son travail à l'hôpital et depuis sa retraite dans l'association « Lire et faire lire », la Ville de Gonesse souhaite lui rendre hommage.

## L'intérêt du patient avant tout

Dominique Barraud a été nommée biologiste à l'hôpital de Gonesse en 1978 et y est restée jusqu'à sa retraite en 2013. Elle est devenue cheffe du service Bactério-Virologie Hygiène, le service qui fait les diagnostics des maladies infectieuses. « *Elle a fait beaucoup pour le développement du laboratoire* » explique le docteur Terki qui lui a succédé à la tête du service. Elle a également été présidente du CLIN (Comité de lutte contre les infections nosocomiales). Ce comité a pour but de traquer tous les risques de transmission de maladies nosocomiales à l'hôpital, notamment en relayant les bonnes pratiques. Pour le docteur Sehouane qui est désormais le président du CLIN, « *elle a été un grand docteur* ». Le docteur Terki se souvient de son charisme qui faisait d'elle une personne très écoutée, y compris de la direction. Elle n'hésitait pas à se confronter avec sa direction lorsqu'elle n'était pas d'accord. « *On pouvait ne pas être d'accord avec elle, mais on ne pouvait jamais douter qu'elle se battait toujours pour l'intérêt du patient avant tout* », confirment ses anciens collègues.

## Elle a marqué le nouvel hôpital de son empreinte

Le docteur Terki décrit Dominique Barraud comme une cheffe de service « *très proche du personnel. Elle connaissait le nom des enfants et des petits enfants de tout le monde* », se souvient-il. Les nombreuses lettres de condoléances transmises à son époux Rémy Barraud décrivent une personnalité toujours joyeuse, généreuse avec une grande curiosité intellectuelle et un humour sans égal. « *J'ai travaillé avec elle pendant plus de 20 ans, j'ai été son assistant. En 2005,*



*alors qu'il lui restait 8 ans avant la retraite, elle m'a dit " je te propose de travailler sous tes ordres ". Je n'avais jamais entendu quelqu'un faire un tel geste alors que la logique est plutôt " ce que j'ai, je le garde "», se souvient le docteur Terki.*

Avec son mari Rémy, ils se sont installés à Gonesse en 1980, 7 ans après s'être rencontrés pendant leurs études. Ils ont eu deux enfants, Damien 30 ans et Marjorie 33 ans.

Dominique Barraud n'a jamais travaillé dans le nouvel hôpital et pourtant, celui-ci est marqué de son empreinte. Elle a contribué à penser l'organisation et la disposition des services pour limiter tout risque d'infection. Pour cela, elle a dû se battre pied à pied pour que l'architecte modifie ses plans, alors même qu'elle savait qu'elle n'y travaillerait jamais. « *Il y a beaucoup de personnes ici qui lui doivent beaucoup* », conclut le docteur Terki. Les patients aussi.

## LE MONOXYDE DE CARBONE

Les intoxications au monoxyde de carbone concernent tout le monde... Les bons gestes de prévention aussi.



### SANTÉ

## Intoxication au monoxyde de carbone

Avec l'arrivée du froid, l'utilisation des chaudières, chauffe-eau ou des cheminées se fait plus intensive. Cela augmente les risques d'intoxication au monoxyde de carbone. Ce gaz toxique est inodore, invisible et non irritant.

- Il provoque maux de tête, nausées et vertiges et peut être mortel en quelques minutes dans les cas les plus graves.
- Il provient essentiellement du mauvais fonctionnement d'un appareil ou d'un moteur à combustion, c'est-à-dire fonctionnant au bois, au charbon, au gaz, à l'essence, au fuel ou à l'éthanol.

Une concentration élevée de monoxyde de carbone dans le logement peut être due à plusieurs facteurs :

- une aération insuffisante du logement.
- un défaut d'entretien des appareils de chauffage, de cuisson et de production d'eau chaude ainsi que des conduits de fumée, qui entraîne une mauvaise évacuation des produits de combustion.

### Les bons gestes pour éviter

#### les intoxications

- Aérer son logement tous les jours pendant au moins 10 minutes et ne jamais obstruer les grilles d'aération du logement, même en période de froid.
- Faire vérifier chaque année ses installations par un professionnel qualifié (chaudières, chauffe-eau et chauffe-bains, conduits d'aération, conduits de fumée, inserts et poêles).
- Ne jamais se chauffer avec des appareils non destinés à cet usage (réchauds de camping, panneaux radiants, fours, braseros, barbecues...).
- Ne jamais faire fonctionner les chauffages d'appoint en continu : ils sont conçus pour une utilisation brève et par intermittence uniquement.
- Ne jamais installer de groupes électrogènes dans un lieu fermé : ils doivent impérativement être placés à l'extérieur des bâtiments.

### ENVIRONNEMENT

## Suppression des contenants d'apport volontaires de textiles

Face au manque de civisme et aux abus répétés, la Ville a décidé de supprimer les contenants en apport volontaire de textiles. En effet, la municipalité a constaté que ces contenants étaient victimes de nombreux dépôts sauvages. Pour éviter que cela se produise, les contenants ont donc été supprimés. Les particuliers désireux de se débarrasser de vêtements dont ils ne veulent plus, pourront se présenter en déchèterie (un contenant restera sur le site), ou se présenter à la ressourcerie (6 allée La Fontaine à Villiers-le-Bel) qui en fera profiter des familles.

#### Horaires d'ouverture de la déchèterie

##### Du 1<sup>er</sup> avril au 31 octobre

Du lundi au vendredi : 9h-12h/14h-18h30  
Samedi : 9h-18h30 / Dimanche : 9h-13h

##### Du 1<sup>er</sup> novembre au 31 mars

Du lundi au vendredi : 9h-12h/14h-17h30  
Samedi : 9h-17h30 / Dimanche : 9h-13h

#### Horaires d'ouverture de la ressourcerie

Mercredi et samedi : 10h-13h/14h-18h  
Vendredi : 14h-18h

### ÉTAT CIVIL

#### NAISSANCES

24 août : MANSOURI Tymour  
30 septembre : CARON Marie  
30 septembre : MARTINS Eva  
1 octobre : OUBELAID Anaïs  
2 octobre : KIFUEKOLO MAKI Miracle  
6 octobre : KOUNOUGOUS Julien-Stevee  
7 octobre : ORCUN Abigaëlle  
8 octobre : BITAUT Valentin  
8 octobre : SCHADEL Loreline  
9 octobre : CÉSAIRE-VALERY Adane  
9 octobre : BA Aydaa  
11 octobre : KOVACEVIC Jelena  
11 octobre : LAURIENTÉ Kaycee  
11 octobre : TRAORE Salima  
12 octobre : BEJAOUI Naila  
12 octobre : PIERRE LOUIS James-Kelly  
12 octobre : ZAHRAOUI Khaleel  
13 octobre : DA CRUZ CARVALHO Zeno  
13 octobre : LUTETE TINTIKA Priciana  
14 octobre : DEMIR Lena  
14 octobre : GHARMAOUI Wadih  
14 octobre : MAMAN Gamliel  
15 octobre : OUKHOUCHE Kassim  
15 octobre : FOÉZON Maxence  
17 octobre : BOUZOURENE Naïm  
21 octobre : BOZTOSUN Mustafa  
21 octobre : DOUCOURÉ Diaba  
25 octobre : PAVLIAN Sacha  
25 octobre : TOURE Bakari  
27 octobre : NDJAMEN Noë  
27 octobre : SINGH Manseerat  
27 octobre : ULCA Aslihan

#### MARIAGES

1er octobre : TANRIVERDI Can et TANRIVERDI Hasret  
8 octobre : LEFÈVRE Rémy et BÉASLAS Corinne  
22 octobre : EL BOUBAKRI Idriss et AUVRAY Marie-Isabelle  
22 octobre : JABRI Mohammed et EL BOUBAKRI Nadia  
22 octobre : SIRIGU Silvano et RANDONNET Christelle  
29 octobre : HAROUNA Hamza et M'LADJAO Andjouza

#### DÉCÈS

4 octobre : GARZON née AVZARADEL Graziella  
5 octobre : BOUBOUILLON  
13 octobre : PÉNANGUER Sylvain  
22 octobre : KUALWARKHAN  
24 octobre : ATTIGUI née BEN MEHIEDINE Ouazania  
25 octobre : CHAUCHARD Alain  
28 octobre : ÖZHARUN née GÖZÜKARA Sultan  
29 octobre : MARGAULT née TRÉMINTIN Anne  
30 octobre : VILNOKA née HENRY Sylvie  
30 octobre : PFEUTY née LEFEBVRE Lucile



# Concours d'illuminations et de Décorations de Noël



Pour la  
première fois,  
**LA VILLE ORGANISE  
UN CONCOURS  
D'ILLUMINATIONS DE NOËL.**

**CELUI-CI COMPORTE DEUX CATÉGORIES DESTINÉES AUX PARTICULIERS :** les maisons avec jardin visible depuis la rue et de nuit et les balcons ou terrasses sans jardin, fenêtres décorées visibles depuis la rue et de nuit.

Les premiers de chacune de ces catégories recevront 150 euros en bons d'achats, les deuxièmes recevront 100 euros en bons d'achats et les troisièmes 50 euros en bons d'achats.

**LE CONCOURS COMPORTE ÉGALEMENT UNE CATÉGORIE COMMERCES.** Le gagnant recevra un pass culturel et des entrées à différentes représentations ou manifestations culturelles seront attribuées aux deuxième et troisième.

## **POUR ENVOYER VOTRE CANDIDATURE :**

**Si vous êtes un particulier :**

Comité des fêtes - Hôtel de Ville,  
66 rue de Paris, 95500 Gonesse.

**Si vous êtes un commerçant :**

Mission commerce - Hôtel de Ville,  
66 rue de Paris, 95500 Gonesse.



# MENUS DE LA RESTAURATION SCOLAIRE ET DES ACCUEILS DE LOISIRS

## LUNDI 5 DÉCEMBRE

- Salade de tomates
- Pomelos et sucre
- Chipolatas au jus
- Omelette
- Pommes paillasson et ketchup
- P'tit Louis
- Tartare ail et fines herbes
- Pêches au sirop
- Cocktail de fruits au sirop

## MARDI 6 DÉCEMBRE

- Potage de légumes
- Filet de hoki pané et citron
- Boulettes de bœuf sauce chasseur
- Riz et compotée de tomate
- Fromage blanc aux fruits
- Fromage blanc et sucre
- Fruits de saison

## MERCREDI 7 DÉCEMBRE

- Salade iceberg et croûtons
- Vinaigrette balsamique
- Sauté de dinde sauce andalouse
- Calamars à la romaine
- Petits pois au jus
- Montboissier
- Edam
- Tarte abricotine fraîche
- Tarte aux poires fraîches

## JEUDI 8 DÉCEMBRE

- Crêpe au fromage
- Crêpe au champignons
- Gigot d'agneau au jus
- Filet de saumon sauce aurore
- Haricots beurre persillés
- Yaourt nature sucré
- Yaourt aromatisé
- Fruits de saison

## VENDREDI 9 DÉCEMBRE

- Carottes et oeuf dur
- Betteraves et oeuf dur
- Hachis parmentier au potiron
- Brandade de poisson
- Carré de l'est
- Brie
- Mousse au chocolat au lait
- Mousse au chocolat noir

## LUNDI 12 DÉCEMBRE

- Salade chinoise
- Salade de betteraves
- Filet de limande meunière
- Saucisse de Montbéliard
- Lentilles au jus
- Saint Paulin
- Tomme noire
- Fruits de saison

## MARDI 13 DÉCEMBRE

- Concombre, vinaigrette échalote
- Lasagnes à la bolognaise
- Lasagnes au saumon
- Fraidou
- Rondelé aux noix
- Poires au sirop au chocolat
- Ananas au sirop sauce fraise

## MERCREDI 14 DÉCEMBRE

- Potage tomate
- Escalope de porc au jus
- Filet de hoki à la ciboulette
- Ratatouille et blé
- Petit suisse aux fruits
- Petit suisse sucré
- Fruits de saison

## JEUDI 15 DÉCEMBRE

- Trio de crudités
- Endives et croûtons
- Colin à la brésilienne
- Escalope de poulet printanière
- Purée brocolis pomme de terre
- Camembert
- Coulommiers
- Flan nappé caramel
- Flan vanille

## VENDREDI 16 DÉCEMBRE

- Chou de la mer
- Sauté de chapon sauce pain d'épices
- Filet de limande sauce crevettes
- "Christmas star" et poêlée de légumes
- Bûche pâtissière au chocolat
- Clémentines

## LUNDI 19 DÉCEMBRE

- Chou rouge rapé
- Champignons frais émincés, crème ciboulette
- Farfalles à la carbonara
- Farfalles au thon
- Fromage fondu Président
- Tartare ail et fines herbes
- Pomme au caramel et miettes de spéculoos

## MARDI 20 DÉCEMBRE

- Céleri mayonnaise au paprika
- Carottes rapées
- Pépites de colin pané
- Cordon bleu
- Choux de Bruxelles
- Brie
- Carré de l'est
- Beignet aux pommes
- Beignet à la framboise

## MERCREDI 21 DÉCEMBRE

- Pain de poisson, sauce aneth
- Escalope de dinde au jus
- Oeufs durs sauce mornay
- Epinards béchamel
- Fromage blanc et sauce fraise
- Fromage blanc et sucre
- Fruits de saison

## JEUDI 22 DÉCEMBRE

- Potage freuseuse
- Rôti de veau à l'ancienne
- Filet de hoki sauce safranée
- Purée de pommes de terre
- Edam
- Flan grise
- Fruits de saison

## VENDREDI 23 DÉCEMBRE

- Salade verte et croûtons
- Couscous aux boulettes d'agneau
- Couscous au colin
- Semoule et légumes couscous
- Emmental
- Gouda
- Liégeois au chocolat
- Crème dessert vanille

## LUNDI 26 DÉCEMBRE

- Salade de tortis à la parisienne
- Taboulé
- Paupiette de veau aux olives
- Steak haché de thon à la tomate
- Beignets de chou fleur
- Petit suisse aux fruits
- Petit suisse sucré
- Fruits de saison

## MARDI 27 DÉCEMBRE

- Potage
- Colin à la brésilienne
- Emincé de poulet sauce chasseur
- Riz pilaf
- Fraidou
- Rondelé aux noix
- Mousse au chocolat au lait
- Mousse au chocolat noir

## MERCREDI 28 DÉCEMBRE

- Poireaux vinaigrette
- Coeur de palmier
- Cassoulet
- Pavé du fromager
- Haricots blancs à la tomate
- Yaourt nature sucré
- Yaourt aromatisé
- Fruits de saison

## JEUDI 29 DÉCEMBRE

- Salade jurassienne
- Salade verte et maïs
- Vinaigrette au persil
- Bœuf bourguignon
- Steak de colin au cerfeuil
- Carottes à la crème
- Gouda
- Saint Nectaire
- Congolais maison

## VENDREDI 30 DÉCEMBRE

- Coeur de frisée
- Assiette de charcuterie de porc
- Assiette de charcuterie de volaille
- Pommes de terre en robe des champs et fromage à raclette
- Smoothie poire banane et jus d'orange

## Groupe socialiste et apparentés

OUI à la ligne 20  
OUI au Barreau de Gonesse

A l'occasion de l'inauguration de la ligne 20 (Bus à Haut Niveau de Service), Jean-Pierre BLAZY Député maire et les élus de la majorité municipale ont organisé une opération de sensibilisation sur le barreau ferroviaire de Gonesse en distribuant un tract qui rappelait à Madame Valérie PECRESSE, Présidente de la Région IDF son serment de Persan : en juin 2015 alors candidate, elle promettait que le Val d'Oise ne serait plus ignoré et déplorait le gel du projet de barreau ferroviaire de Gonesse ! Malgré son programme pour l'élection régionale de décembre 2015, dans lequel figurait un engagement à réaliser le barreau ferroviaire de Gonesse reliant les RER D et B d'ici 2020, la Présidente de la région Ile-de-France demeure silencieuse sur ce sujet depuis son élection.

Quelques jours après cette manifestation, lors de l'inauguration des nouveaux locaux de la société Promotrans, le Député-maire, dans son intervention, profitait de la présence de Mme PECRESSE, pour lui rappeler encore une fois, ses promesses.

Le BHNS est une préfiguration du barreau ferroviaire de Gonesse ; rappelons que ce projet de nouvelle branche du RER D consiste à créer une liaison ferrée passant entre Le Thillay et Gonesse afin de permettre aux habitants de la ligne D du RER (de la Seine St Denis à l'Oise en passant par l'Est du Val d'Oise) d'avoir directement accès aux zones d'emplois de Roissy plateforme aéroportuaire, Parc des Expositions, Paris Nord 2, d'une part, mais aussi d'autre part à la future zone d'activité du Triangle de Gonesse et à l'interconnexion avec la seule gare située dans le Val d'Oise de la nouvelle ligne 17 du métro automatique du Grand Paris Express. C'est un projet prioritaire inscrit dans le schéma directeur de la Région Ile de France. Ce projet de liaison transversale s'inscrit dans la logique actuelle du développement d'une offre de transport ne passant pas par Paris.

Le développement économique de Gonesse c'est aussi le développement des transports en communs desservant le futur Triangle. Le métro automatique, le Barreau de Gonesse, le BHNS en sont des éléments structurants et indispensables.

Soyez assurés que les élus de Gonesse sont déterminés à continuer la bataille pour améliorer les transports au quotidien, mieux desservir les zones d'habitation et d'emploi, et favoriser l'attractivité de notre territoire.

## Groupe communiste et républicain

Le BHNS c'est bien  
Le Barreau RER c'est mieux

Samedi 19 novembre nous inaugurons la mise en circulation de la ligne 20 du bus à haut niveau de service qui relie la gare de Villiers-le-Bel – Gonesse – Arnouville au parc des expositions de Villepinte.

Il s'agit là d'une réelle avancée pour les habitants de l'Est du Val-d'Oise. Les bus de la ligne 20 seront plus rapides et plus fréquents grâce aux voies réservées sur les trois quarts du parcours.

Mais cette ligne ne suffit pas. L'Est du Val-d'Oise est un secteur particulièrement défavorisé en matière de transports en commun et de liaison avec le bassin d'emplois de l'aéroport de Roissy-Charles-de-Gaulle.

Le Barreau ferroviaire de Gonesse permettrait aux riverains de la ligne D du RER (Sarcelles, Garges-lès-Gonesse, Gonesse, Arnouville, Pierrefitte, Saint-Denis, Goussainville, Louvres...) d'avoir directement accès à Roissy. C'est un projet prioritaire soutenu par tous : la communauté d'Agglomération Roissy Pays de France, le conseil départemental du Val-d'Oise et le Consul Régional d'Ile-de-France.

Cette ligne ferroviaire transversale est nécessaire pour donner au Nord de l'Ile-de-France l'accès aux nouveaux emplois de la plateforme aéroportuaire de Roissy-Charles-de-Gaulle et du futur Triangle de Gonesse.

Cela doit permettre également l'accès au réseau du Grand Paris Express grâce à la connexion directe avec la seule gare de métro du Grand Paris située sur le Triangle de Gonesse. Cette ligne 17 offrira des liaisons vers les pôles d'emplois de Saint-Denis Pleyel, La Défense, Marne-la-Vallée et Roissy-Charles-de-Gaulle.

Le Barreau RER de Gonesse est plus que jamais nécessaire pour permettre à la future gare du Triangle de Gonesse d'être en interconnexion avec les RER D et B.

Pourquoi ce projet très ancien n'a-t-il pas été mis en œuvre par la précédente majorité du Conseil Régional ?

Madame Péresse, la présidente du Conseil Régional, doit tenir ses promesses électorales de décembre 2015. Il est grand temps qu'elle mette en œuvre son engagement pour le Barreau ferroviaire de Gonesse en 2020 !

## Agir pour Gonesse

Parc de la Patte d'Oie :  
Retard d'ouverture car le sous-sol est pollué.

Non « Schweppes » n'est pas parti de Gonesse à cause de la qualité de l'eau :

A la lecture du Gonessien d'octobre 2016, N°223, page 17, on apprend que l'usine Schweppes est partie de Gonesse car elle ne pouvait plus s'alimenter en eau. Ceci est faux ! L'eau utilisée par l'usine était puisée dans la nappe du Soissonnais par des forages de 35 m de profondeur. Lors d'un contrôle de routine du laboratoire de la Ville de Paris (contrôles obligatoires et semestriels), la présence d'hydrocarbures et non de benzène a été détectée. Ces hydrocarbures étaient éliminés par le passage de l'eau sur un filtre à charbon. Mais, par sécurité et après une étude menée par le BRGM (Bureau de Recherche Géologique et Minières...), Schweppes a décidé de refaire des forages de 75 m de profondeur pour s'alimenter dans la nappe de l'Yprésien. Il y avait donc de l'eau en abondance et d'excellente qualité cette fois. L'usine n'a pas fermé pour manque d'eau de qualité. Les raisons de cette fermeture étaient l'augmentation des taxes professionnelles et des plaintes permanentes de la municipalité concernant la rotation des camions. Il semblerait que la commune avait aussi fait un forage dans l'Yprésien. Lorsque l'usine a été alertée de la présence de ces hydrocarbures, une demande émise d'un commun accord par l'usine et la Ville, a été envoyée au BRGM pour faire une étude (au BRGM) sur l'origine de cette pollution. Celle-ci devait être financée pour moitié par la commune et par « Schweppes France ». Mais le député-maire a décidé de prendre en charge la totalité du coût de l'étude. A ce jour, nous sommes toujours dans l'attente de ces résultats !

Cédric SABOURET :

Après avoir été exclu du groupe de la majorité par le député et maire pour avoir osé voter comme nous contre l'augmentation des impôts, aujourd'hui, par ses propos, Cédric SABOURET ne fait que confirmer ce que nous dénonçons depuis des années à savoir: « Autoritarisme, absence de réponse à de vraies interrogations, le député-maire de Gonesse m'a fait la misère ce soir au conseil municipal. Depuis que j'ai été exclu du groupe PS au conseil municipal (tout en étant l'un des rares élus PS qui paye encore ses cotisations au parti) l'objectif est que je ne m'exprime plus. Ce soir ils ont gagné, j'ai quitté la séance du conseil vraiment excédé et attristé de ce que la politique peut être dans ma ville avec un maire pareil. 3 jours de réflexion sur une éventuelle démission car la coupe est pleine. »

Police Municipale:

Devant les difficultés à recruter des Policiers Municipaux, le député-maire a annoncé, lors du dernier Conseil Municipal, la création de postes d'« ASVP » (agents de surveillance de la voie publique). Après les avoir supprimés, et malgré notre opposition, Jean-Pierre BLAZY fait maintenant machine arrière, une façon de se déjuger et un constat d'échec. Les ASVP n'ont pas les mêmes pouvoirs que les Policiers Municipaux. La majorité municipale « socialo-communiste » se montre incapable de recruter des Policiers Municipaux et d'assurer ses missions de sécurité. Au lieu d'accuser les Communes voisines, nous pensons plutôt qu'il devrait faire son autocritique d'autant plus qu'encre une fois des élus de sa propre majorité le quittent.

## Gonesse Bleu Marine

Migrants à Gonesse : maire PS impuissant face à gouvernement PS omnipotent

Deux cents migrants ont été installés en catimini cet été à Gonesse par les services de l'État dans l'ancien hôpital de la ville pourtant voué à une prochaine démolition. Aucun réfugié politique syrien ne figure parmi cette population déracinée, exclusivement masculine, composée pour l'essentiel de jeunes migrants économiques venant d'Afghanistan et d'Afrique subsaharienne.

Mis au cœur de l'été devant le fait accompli, le maire socialiste de la ville, Jean-Pierre Blazy, avait reçu des préfets de région et du Val-d'Oise les assurances que ces migrants, installés provisoirement à Gonesse, seraient déplacés ailleurs avant la fin du mois de septembre. Lors du dernier conseil municipal, le 24 octobre dernier, j'ai donc interrogé Jean-Pierre Blazy sur cette question des migrants dont la présence massive inquiète fortement les Gonessiens. Comme il fallait s'y attendre, il a été incapable de préciser la date de leur départ, avouant même à demi-mot que l'État n'avait pas honoré sa parole.

Après avoir été écarté de toute concertation initiale, le maire de Gonesse manifeste à présent une impuissance totale à maîtriser le cours des événements alors que son mandat de député socialiste aurait dû lui attirer la bienveillance politique du gouvernement Valls. Non seulement les Gonessiens ignorent la date de départ effectif de ces migrants qui peuvent menacer à chaque instant l'ordre public local, mais ils s'exposent à devoir en « accueillir » davantage, compte tenu du potentiel d'hébergement considérable que conserve l'ancien hôpital de Gonesse.

Conseiller régional Île-de-France, je dénonce avec force le mépris ainsi opposé par le gouvernement socialiste au respect des libertés communales, terriblement malmenées par la mise en œuvre autoritaire d'une politique insensée de peuplement forcé sur tout le territoire français. Élu municipal d'opposition à Gonesse, j'invite Jean-Pierre Blazy à faire preuve de moins de complaisance à l'égard du gouvernement socialiste, en exigeant de l'État l'expulsion immédiate de ces migrants vers leurs pays d'origine, mais aussi en lui réclamant le paiement des factures, aujourd'hui impayées, liées aux frais de chauffage et d'encadrement d'individus hébergés et nourris aux frais du contribuable.

Plus aucun migrant ne doit être installé, à Gonesse comme partout ailleurs en France, sans l'assentiment préalable des populations concernées exprimé démocratiquement. De façon générale, les Français exigent plus que jamais le rétablissement immédiat de nos frontières, l'arrêt total de toutes formes d'immigration et la remigration résolue des populations étrangères qui refusent de se plier à notre modèle de société. Dans les profondeurs du pays, la colère ne cesse de gronder avec une intensité toujours plus forte. Il est grand temps, pour les pouvoirs publics, de répondre à l'inquiétude éprouvée légitimement par nos compatriotes devant un chaos migratoire inédit qui déstabilise tant nos villes et nos villages.

## Europe écologie Les Verts

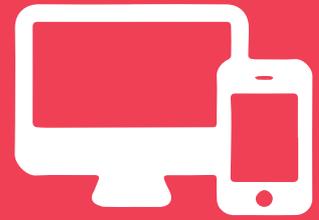
La primaire de gauche

Il faut saluer l'avancée démocratique que cela constitue, remercier les socialistes de tant de générosité. On va laisser le peuple de gauche décider de qui sera son candidat pour s'opposer à la droite, et à l'extrême droite en 2017. Même si François Hollande est le président sortant, il ne sera pas reconduit automatiquement. Il va devoir repasser par la case primaire. C'est bon, ça sent l'Amérique, comme Obama, ça sent le changement, c'est nouveau, c'est démocratique. La droite, quant à elle en est toujours à s'échapper sur l'organisation d'une primaire sans président, alors, à côté de ça, la gauche et sa primaire, c'est un autre monde. En plus, c'est respecter les statuts du parti socialiste. Les frondeurs aussi vont être contents. Ils savent maintenant que leur voix va être entendue, qu'ils pourront porter l'autre gauche au niveau de la gauche au pouvoir. Grandeur d'âme, humilité et confiance dans le futur. François Hollande, magnanime ne s'accroche pas au pouvoir comme un Sarkozy, mais il est prêt à le perdre. Félicitation.

Pourtant, et oui, il y a un pourtant. Au vu des réactions précipitées de l'ensemble des candidats putatifs à la primaire, voire à la présidentielle directement, on voit que la Présidence de la République reste malgré tout l'unique centre du pouvoir politique en France. Une primaire, c'est avant tout une rampe de lancement pour la présidentielle, ou pour un poste qui compte dans le prochain gouvernement. En effet, les deux principaux partis de pouvoir, le centre-gauche et le centre-droit « vont toujours faire en sorte de miner les chances de l'autre parti de gagner l'élection présidentielle suivante ». Le retournement de la situation économique du pays, merci François. L'assassinat de nos frères et soeurs au Bataclan, c'est la faute à la gauche laxiste. Alors, l'idée de se sortir des problèmes de politique intérieure actuels par le recours à une primaire de la gauche, c'est encore une fois s'en remettre au président de la République. Ou, celui à venir, plutôt. Celui qui sera capable de fédérer les clameurs populaires.

Si François Hollande se lance dans la campagne, s'il prétend devenir candidat à sa réélection, « ça aurait du panache ». On sent l'homme suprême de la France un tout petit peu sur la défensive. Son ambition de prendre la contestation sociale sur la loi travail de vitesse avec l'Euro et l'état d'urgence semble tomber à l'eau. Sa côte de popularité est toujours aussi mauvaise même si les indicateurs économiques – notamment la courbe du chômage – s'améliorent. Son camp est en lambeau après qu'il ait systématiquement détruit toute voix dissonante. Maintenant, il serait prêt à se confronter à ses anciens ennemis, si bien sûr, il annonce sa participation à la primaire.

## RESTONS CONNECTÉS



Retrouvez les  
comptes-rendus des  
précédents Conseils  
Municipaux  
sur le site de la ville  
[ville-gonesse.fr](http://ville-gonesse.fr)

Le prochain  
Conseil municipal  
aura lieu le  
lundi 19 décembre,  
à 20h30  
salle du conseil  
municipal

Imprimé à 10 500 exemplaires.  
Mensuel des habitants de la ville de Gonesse. **Directeur de la publication :** Jean Pierre Blazy. **Directeur de la communication :** Romain Eskenazi. **Rédaction et secrétariat de rédaction :** Romain Eskenazi, Pierre Tenaud, Léa Peset. **Maquette :** Pierre Cliquet **Photos :** Ville de Gonesse. **Photogravure et imprimerie :** RPG. **Administration :** Service communication, Hôtel de ville, 66 rue de Paris BP 10060 95503 Gonesse Cedex. **Tél. :** 01 34 45 11 67 (service communication). **ISSN :** 1257 0621.

Si vous ne recevez pas le Gonessien ou que vous constatez une irrégularité dans sa distribution, vous pouvez le signaler directement à notre distributeur, la société Champar, au numéro vert suivant : 0 800 07 12 50.

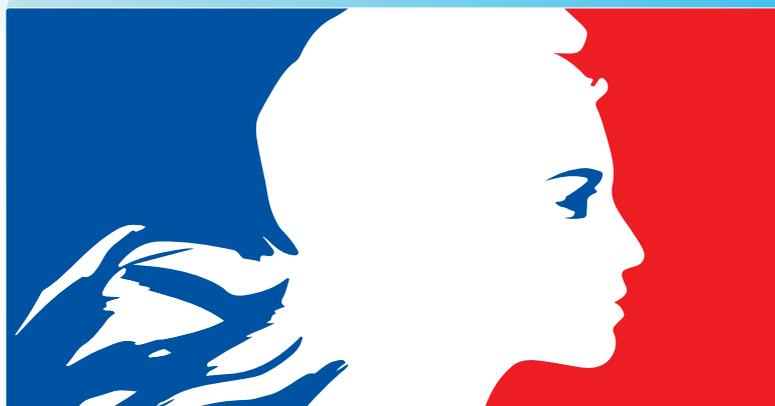
**AVANT  
LE 31  
DÉCEMBRE  
2016**

**INSCRIVEZ-VOUS SUR  
LES LISTES ÉLECTORALES**

**POUR VOTER  
À L'ÉLECTION  
PRÉSIDENTIELLE  
ET AUX ÉLECTIONS  
LÉGISLATIVES**

**POUR CELA,  
DEUX SOLUTIONS :**

- **En ligne,**  
sur l'espace citoyen  
du site de la ville  
[www.ville-gonesse.fr](http://www.ville-gonesse.fr).  
La démarche ne prend  
que 5 minutes.
- **Au service Elections**  
(1, avenue Pierre Salvi)  
du lundi au vendredi  
de 9h à 12h et  
de 13h30 à 17h30  
Le samedi matin de 9h à 12h.  
Fermé le mardi matin.



RENSEIGNEMENTS AU 01 34 45 10 80

[WWW.VILLE-GONESSE.FR](http://WWW.VILLE-GONESSE.FR)